

Les portes coupe-feu et / ou cloisons coupe-feu RIWAG Türen AG ne peuvent remplir correctement leur fonction de délimiteur d'espace que si leur fonctionnalité est garantie à tout moment. Le propriétaire ou l'exploitant est responsable en tout temps de l'usage complet ainsi que du bon fonctionnement de ces éléments (voir la norme de protection incendie CH 1-15, art.18 ff.).

Du fait que le contrôle et la maintenance sont la responsabilité du propriétaire et/ou de l'exploitant, ils ne sont pas soumis à notre garantie. De même que les dommages dus au manque d'entretien. Nous recommandons un contrat de maintenance entre le propriétaire / exploitant et une entreprise spécialisée - idéalement les artisans qui ont livré et installé l'élément RIWAG Türen AG.

## Généralités

La fréquence des inspections à effectuer dépend de la situation d'installation et de sa charge de sollicitation et ne peut généralement pas être déterminée. Cependant, au moins une fois par an, une inspection détaillée avec entretien ultérieur devrait avoir lieu. Pour les bâtiments publics et les bâtiments à usage important, l'intervalle de contrôle doit être raccourci.

**Si des défaillances sont détectées lors de l'inspection, celles-ci doivent être corrigées rapidement et correctement afin de rétablir la fonctionnalité complète de l'élément coupe-feu.**

## Contrôles

- Effectuer un contrôle d'ouverture et de fermeture de la porte (sans effort particulier, à effectuer à partir des deux côtés d'ouverture)
- Vérifier si le marquage de la porte coupe-feu existe toujours (plaquette AEAI RIWAG Türen AG)
- Vérifiez les manipulations possibles telles que les coins, les cordes ou les cordes, les ferme-portes déconnectés, etc.
- Vérifier l'éventuel endommagement de la surface de la porte (inspection visuelle)
- Vérifier l'éventuel endommagement de la surface du cadre (inspection visuelle)
- Vérifiez la porosité et l'état général des joints de cadre
- Vérifiez la porosité et l'état général des joints de seuil
- Vérifiez la porosité et l'état général de la bande intumescente
- Vérifiez la fixation de la poignée de porte et les garnitures
- Vérifiez l'usure et la fixation des charnières de porte
- Vérifiez l'usure et la fixation du la serrure (penne et paneton)
- Vérifiez l'usure du ressort ainsi que le jeu de la poignée
- Vérifiez les autres ferrements installés
- Vérifier la fixation de l'élément complet ainsi que les joints de finition
- contrôles supplémentaires sur les portes avec découpe de vitrage
- Vérifier l'éventuelle endommagement du vitrage, fissure, rayure ou condensation
- Vérifier les joints de fixation (joints à sec ou masse d'étanchéité)
- Vérifier l'état général et la fixation des listes-à-verre

## Entretien

Cadre / Huisserie métallique	si nécessaire, resserrer et réparer les ancrages aux murs et cloisons
Panneau de porte	Si nécessaire, réparer les dommages. Réajustement des fiches (pas possible pour tous les modèles) dans l'idéal, la pression du vantail sur le joint doit être identique sur tous les cotés
Bandes intumescentes	Si nécessaire, remplacez les bandes intumescentes manquantes ou défectueuses. Seules les bandes de protection contre l'incendie fournies ou approuvées par RIWAG Türen AG peuvent être utilisées
Joints	Nettoyage de la saleté. Si nécessaire, remplacer les joints poreux ou défectueux. Seuls les joints fournis ou approuvés par RIWAG Türen AG peuvent être utilisés
Fiches / Gonds	Nettoyage de la saleté. Si nécessaire, resserrer les fixations. Graisser légèrement (ne pas graisser pour les ferrements sans entretien)
Serrure	Nettoyer le penne et le paneton. Si nécessaire, graissez légèrement. Les serrures défectueuses doivent être remplacées par un produit identique
Poignées et garnitures	Si nécessaire, resserrer les fixations
Cylindres	si nécessaire, facilitez-le avec un spray spécial (voir fabricant de cylindres)
Joint de sol / Seuil	Si nécessaire, réglez la pression de contact de la lèvre inférieure (vis de réglage latéral côté charnière). Remplacer les joints manquants ou défectueux. Seuls les produits fournis ou approuvés par RIWAG Türen AG peuvent être utilisés
Ferme-porte	Les portes doivent être complètement fermées par le ferme-porte. Si nécessaire, ajuster la force de fermeture, la vitesse de fermeture ou la butée
Vitrages	Si nécessaire, resserrer les baguettes de vitrage et, si nécessaire, remplacer les joints poreux ou défectueux. Seuls les joints fournis ou approuvés par RIWAG Türen AG peuvent être utilisés. Les verres défectueux doivent être remplacés par un produit identique.